

Groupement des Seniors

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupement des Seniors de la Section vaudoise TCS le 15 mars 2023 dans le bâtiment "Le Satellite" du Centre TCS à Cossonay

1. Accueil, salutations, propos de bienvenue

Le Président Ulysse Gachet ouvre l'Assemblée à 14h40 et souhaite la bienvenue aux 110 Seniors présents, en les remerciant de leur participation. Il salue chaleureusement en particulier :

- M. Michele Convertini, Directeur de la Section vaudoise du TCS,
- M. Daniel Burnand, ancien Président et son épouse Nicole,
- Mme Linette Vullioud, ancienne Trésorière,
- M. Francis Rossier, ancien Vice-Président et son épouse Eliane,
- M. Robert Lagger et son épouse Mado.

Il excuse M. Yves-Stéphane Kellenberger, Président de la Section vaudoise du TCS, retenu par une obligation incontournable. Celui-ci l'a prié de transmettre ses salutations aux personnes présentes.

Quelques personnes (7) se sont excusées, ce dont le Président les remercie.

Le Président relève que M. Convertini a mis ses équipes à disposition pour assurer la réussite de cette Assemblée, suivie de la découverte de toutes les facettes et atouts du Centre. Nos vifs remerciements à toutes ces personnes.

M. Convertini souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes dans ce bâtiment, dont la construction a commencé il y a exactement une année. Il comprend une terrasse qui permettra des manifestations avec une vue à 360 degrés. Sans dévoiler les informations qui seront données lors de l'Assemblée générale de la section vaudoise TCS, il révèle que l'année 2022 a été excellente.

Constitution de l'Assemblée

La convocation à l'Assemblée a été envoyée le 1^{er} février. 85 membres ont signé la liste des présences. MM. Jean-Michel Schlaefli et Gilbert Noverraz sont désignés comme scrutateurs. L'Assemblée Générale est ainsi valablement constituée.

L'ordre du jour proposé est accepté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 mars 2022

Le procès-verbal est accepté, sans commentaire, à l'unanimité moins une abstention. Le Président remercie son autrice, Mme Christiane Rogivue.

3. Rapport du Comité sur l'activité 2022

L'Assemblée observe un moment de recueillement en mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Le programme 2022 a connu un succès en crescendo, avec une participation modeste à la Semaine Blanche, le voyage à Heidelberg annulé pour cause d'inscriptions insuffisantes, mais avec un très bon succès des sorties d'un jour ainsi que du voyage du Réveillon en Toscane.

L'effectif du Groupement a légèrement augmenté à 491 membres (+ 15). Deux nouveaux membres ont rejoint le Comité lors de la dernière Assemblée Générale.

Des remerciements chaleureux sont adressés à la Section vaudoise pour son soutien financier et pratique, puis aux Seniors pour leur fidélité et aux membres du Comité pour le travail accompli durant l'année.

4. Présentation des comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Les comptes ont été mis à disposition des membres et sont présentés par Mme Christiane Idrizi, Trésorière ad intérim, qui commente les chiffres. Le résultat présente un bénéfice de CHF 5'879.23 et le capital social du Groupement passe à CHF 19'306.92.

5. Rapport de la Commission de vérification des comptes

M. Gérard Baud donne lecture du rapport ; la commission propose d'approuver les comptes et de donner décharge au Comité de sa gestion, avec remerciements au Trésorier et à la Trésorière ad intérim pour leur travail.

6. Discussion et décision sur les rapports présentés (points 3, 4 et 5)

Le rapport du Comité, les comptes de l'exercice 2022 et le rapport de la Commission de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Le Président remercie les membres pour la confiance témoignée, la Trésorière et le Trésorier, ainsi que les Vérificateurs pour leur travail.

7. Election complémentaire au Comité

En milieu d'année, notre Trésorier François Borel, a bien involontairement été empêché de remplir son mandat. Madame Christiane Idrizi a accepté de reprendre cette charge ad intérim ; la Section avait donné son aval pour ce remplacement.

Il s'agit maintenant de procéder formellement à sa nomination en tant que membre du Comité. Il reviendra ensuite au Comité de la nommer Trésorière.

L'Assemblée élit Mme Christiane Idrizi membre du Comité du Groupement à l'unanimité et par acclamations.

8. Election de la Commission de vérification des comptes 2023

La Commission de vérification pour 2023 sera composée de :

- M. Michel Hugi, rapporteur
- Mme Jocelyne Hefti, membre
- M. Bernard Annen, membre.

Le Président remercie d'ores et déjà les membres de la Commission pour leur engagement.

9. Propositions du Comité

Après plusieurs années de renvois et incertitudes, le Comité a pris le pari de renouer avec la tradition de la Croisière du Nouvel-An, exauçant les souhaits de nombreux membres.

Le Comité s'efforce de proposer des sorties à des prix les plus attractifs possible. La Section ayant accepté d'augmenter son aide au Groupement dès 2023, ce dont elle est vivement remerciée, le Comité a pu améliorer le subventionnement des sorties.

Le Président rappelle que pour les sorties d'un jour le paiement fait foi et qu'il n'y a pas de correspondance. Pour les voyages, une facture est envoyée après réception des inscriptions signées.

Informations concernant le Comité

Trois membres projettent de mettre un terme à leur mandat 2024 en fonction de leur état de santé : M. François Borel après 7 ans dont 6 en tant que Trésorier, Mme Christiane Rogivue, également après 7 ans et Mme Colette Bopp après 3 ans. Le Président les remercie d'ores et déjà pour leur travail et invite les intéressé-e-s à s'annoncer.

Le Président informe aussi qu'il remettra son mandat en 2024, comme déjà annoncé antérieurement. Il restera cependant volontiers au sein du Comité pour une période de 3 ans, pour autant que le nouveau Président ou la nouvelle Présidente accepte.

10. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'est parvenue au Comité.

Mme Jocelyne Hefti est émue de se trouver dans ce bâtiment, se souvenant d'avoir participé aux cours Juniors

dans les anciens murs de 1968.

M. Gérard Baud propose que le lien pour trouver le procès-verbal sur le site Internet soit indiqué dans la convocation de l'Assemblée Générale.

M. Pierre-Alain Fankhauser demande si le TCS, ou le Groupement, peut faire des suggestions relatives à la loi sur la circulation routière, notamment sur une meilleure identification des cyclistes. M. Convertini précise que le club a aussi réfléchi à cette problématique.

11. Clôture

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée à 15h50.

À l'issue de l'Assemblée générale, une visite guidée des locaux et équipements est faite sous la conduite des responsables du Centre technique de Cossonay, MM. Patrick Staub, Arnaud Blaser et Bertrand Jaccard. La visite s'est terminée au Restaurant Le Rond-Point où un apéritif et une petite assiette conviviale ont permis des discussions amicales.

Bonvillars, le 23 mars 2023

Myriam Allimann
Secrétaire PV